

Bulletin mensuel des postes et télégraphes

France. Ministère des postes. Auteur du texte. Bulletin mensuel des postes et télégraphes. 1884-03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

1884.

N° 15.

MARS.



609

ANNEXE AU BULLETIN MENSUEL
DES
POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

N° 15.

SOMMAIRE.

	Pages.
NOMENCLATURE des bureaux de poste italiens.....	609
NOMENCLATURE des bureaux britanniques.....	610
NOUVEAU bureau égyptien.....	612
LISTE des journaux italiens.....	613
MODIFICATIONS à la liste des journaux suisses.....	613
TRANSFORMATION de bureaux télégraphiques.....	613
LISTE de bureaux télégraphiques.....	613
CHANGEMENT de dénomination d'un bureau de poste et de télégraphe.....	614
CRÉATION de recettes simples des postes.....	615
CHANGEMENTS dans la circonscription de bureaux de poste.....	616
ANNOTATIONS au carnet n° 217.....	618
ANNOTATIONS au carnet n° 220.....	620
BÂTIMENTS en partance.....	621
FAITS DIVERS.....	623
NOMINATIONS et promotions.....	625

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2^e BUREAU.
— CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

NOMENCLATURE DES BUREAUX DE POSTE ITALIENS.

Les bureaux de poste italiens dont les noms suivent, nouvellement ad.

Bull. mens. n° 15. — Annexe.

mis à l'échange des mandats internationaux, devront être inscrits, à leur ordre alphabétique sur la nomenclature spéciale :

Anoia.....	Reggio Calabria.	Maenza.....	Roma.
Aquara.....	Salerno.	Miglianico.....	Chieti.
Anzano degli Irpini....	Avellino.	Montefalcone Appen-	
Bastia.....	Perugia.	nino.....	Ascoli-Piceno.
Bibbona (Cecina).....	Pisa.	Monteverde.....	Avellino.
Borghe.....	Brescia.	Nespolo.....	Perugia.
Caselle in Pittari.....	Salerno.	Nicorvo.....	Pavia.
Casino.....	Catanzaro.	Olda (Taleggio).....	Bergamo.
Cermignano.....	Teramo.	Porto Tolle.....	Rovigo.
Chiuro.....	Sondrio.	Rocca Priora.....	Roma.
Colle Bulgheria.....	Salerno.	San Costantino Albanise	Petenza.
Colognola di Colli....	Verona.	San Sostene.....	Catanzaro.
Cottanello.....	Perugia.	Sant'Egidio alla Vibrata.	Teramo.
Crova.....	Novara.	Sieci (Pontassieve)....	Firenze.
Franca Villa Marittima..	Cosenza.	Spoltore.....	Teramo.
Gesualdo.....	Avellino.	Tuglie.....	Lecce.
Godrano.....	Palermo.	Tuoro.....	Perugia.
Isca sull'Ionio.....	Catanzaro.	Umbriatico.....	Catanzaro.
Laureana Cilento.....	Salerno.		

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2^e BUREAU.
— CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

NOMENCLATURE DES BUREAUX BRITANNIQUES.

Les rectifications suivantes devront être opérées sur la nomenclature des bureaux de poste britanniques admis à l'échange des mandats internationaux :

BUREAUX CRÉÉS À AJOUTER :

Londres.

Bomerton Street.....	N.	Devon's Road, n° 94, Bromley....	E.
Catford Hill.....	S. E.	North End Road, Fulham.....	S. W.

Angleterre.

Abergwynfi.....	Bridgend.	Castleside.....	Blackhill.
	(Glam.)		(Durham.)
Agbrigg.....	Wakefield.	Cradley.....	Brierley Hill.
Ashtead.....	Epsom.	Cromhall.....	Falfield (Glos.)
Baker Street.....	Enfield.	Cury Cross Lanes....	Cornwall.
	(Middlesex.)	Duke Street.....	Reading.
Boldon Colliery.....	Newcastle - on -	Dunnington.....	York.
	Tyne.	Easington (Yorks)....	Hull.
Bradwell.....	Sheffield.	Esplanade.....	Ryde. (Isle of
Bramley (Hants).....	Basingstoke.		Wight.)
Bredenbury.....	Worcester.	George Street.....	Croydon.
Bromfield.....	Salop.	Hanworth (Middlesex).	Hounslow.
Carlinghow.....	Batley.	Hawthesbury Upton...	Chippenham.

Heath Street.....	Birmingham.	Port Erin.....	Douglas. (Isle of Man.)
Heworth.....	York.	Preston on Wye.....	Hereford.
High Fell.....	Gateshead.	Shipton. (Yorks.).....	York.
Laxfield.....	Wickham Market.	Sulgrave.....	Banbury.
Lower Broughton Road	Manchester.	Sutton S' Nicholas....	Hereford.
Lower Stoke.....	Rochester. (Kent.)	Terminus Road.....	Eastbourne.
Luddington.....	Goole.	Thorne's Lane.....	Wakefield.
Maeslyn.....	Llandyssil.	Tredworth.....	Gloucester.
Marine Parade.....	Penzance.	Waltham New Town..	Waltham Cross.
Melincrythan.....	Neath.	Watville Street, Handsworth.....	Birmingham.
Milton Street.....	West Hartlepool.	Whitford.....	Holywell. (Flints.)
Northfield.....	Birmingham.	William Street, Southsea.....	Portsmouth.
Ordsall Lane.....	Manchester.	Witley.....	Godalming.
Padgate.....	Warrington.	Wylde Green.....	Birmingham.
Pallion.....	Sunderland.		
Pontefract Lane.....	Leeds.		

Ecosse.

Cockenzie.....	Prestonpans. (Haddingtonshire.)	Kilmorie.....	Lamlash. (I. of Arran.)
Dunscore.....	Auldgirth. (Dumfriesshire.)	Lower Largo... ..	Fifeshire.
Fortingal.....	Aberfeldy.	Lumsden.....	Aberdeen.
		Twynholm....	Kirkcudbrightshire.

Irlande.

Birdhill.....	Limerick.	Peter's Hill.....	Belfast.
Great Victoria Street...	Belfast.		

MODIFICATIONS DE NOMS :

Londres.

<i>Au lieu de :</i> Devons Road, Bromley, E.,	<i>inscrire :</i> Devons Road, n° 203, Bow Common, E.
———— North Woolwich, E.,	———— North Woolwich, Albert Road Near Station, E.

Angleterre.

<i>Le bureau de</i> Llansaintffraid Glan-Conway-Conway <i>prend le nom de</i> Glan-Conway.	
<i>A la suite de :</i> High Street (Chatham),	<i>remplacer n° 270 par</i> 194.
———— Chipperfield,	———— Rickmansworth par King's Langley.
———— Hanworth,	———— (Middlesex) par Hounslow.

Ecosse.

<i>Le nom du bureau de</i> Largo (Fifeshire) <i>est remplacé par</i> Upper Largo.	
<i>A la suite de :</i> Bridge of Weir,	<i>remplacer</i> Johnstone N. B. <i>par</i> Paisley.

BUREAUX SUPPRIMÉS À BIFFER :

Londres.

Bingfield Street.

| Caledonian Road, N.

Angleterre.

Shipstone Street..... Nottingham.

| Tiddington..... Oxford.

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2^e BUREAU.

— CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

NOUVEAU BUREAU ÉGYPTIEN.

L'office des postes égyptiennes fait connaître que le bureau de Souakin est admis à émettre et à payer des mandats de poste internationaux et à participer au service des lettres de valeurs déclarées.

Les agents devront, en conséquence, ajouter le nom de ce bureau, tant à la liste des bureaux égyptiens admis à l'échange des mandats internationaux, qu'à la nomenclature qui figure à la page 98 du Tarif international (valeurs déclarées).

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2^e BUREAU.

— CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

LISTE DES JOURNAUX ITALIENS.

TITRES DES JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS, avec indication du bénéficiaire du mandat d'abonnement. 1	LIEU de publication. 2	PÉRIODE d'abonne- ment. 3	SOMME à verser par l'abonné 4	MONTANT du mandat. 5	DROIT. 6	OBSERVATIONS. 7
			fr. c.	fr. c.	fr. c.	
PUBLICATION À AJOUTER À SON ORDRE ALPHABÉTIQUE.						
<i>Atti interni del Senato (Actes du Sénat) ; Forzani et C^{ie}, imprimeurs du Sénat. . . .</i>	Rome.....	12 mois.....	15 45	15 00	0 45	Aucune demande d'abonnement pour l'année courante n'est admise après le 15 février de ladite année.

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2^e BUREAU.
CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

MODIFICATIONS À LA LISTE DES JOURNAUX SUISSES.

Les Agents sont invités à modifier comme suit les prix d'abonnement ou lieux de publication de deux journaux suisses, savoir :

TITRES DES JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS, avec indication du bénéficiaire du mandat d'abonnement. 1	LIEU de publica- tion. 2	PÉRIODE d'abonne- ment. 3	SOMME à verser par l'abonné 4	MONTANT du mandat. 5	DROIT. 6	OBSERVATIONS. 7
			fr. c.	fr. c.	fr. c.	
<i>Anzeiger für Saanen und Ober-Simmenthal.</i>	Gessenay.....	3 mois.....	2 50	2 00	0 50	
		6 mois.....	4 00	3 50	0 50	
		12 mois.....	6 80	6 30	0 50	
<i>Schweizergraphische Mittheilungen.</i>	Zurich.....	12 mois.....	8 50	8 00	0 50	

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — 1^{er} BUREAU.

TRANSFORMATION DE BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES.

Les bureaux télégraphiques militaires existant à Aïn-Draham, Bordj-Messaoudi, El-Aiacha, El-Hafsey, Fériana, Gassa, Ghardimaou, Hammamet, Kerouan, Kesséra, Manouba, Oued-Gilma, Ras-el-Oued, Sidi-el-Hani, Souk-el-Arba, Souk-el-Djemaâ, Tabarka, Zaghouan, Zarzis (Tunisie), sont transformés en recettes mixtes de poste et de télégraphe.

La date des mises en activité de ces nouvelles recettes sera notifiée ultérieurement au service.

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — 2^e BUREAU.

NOMENCLATURE DES BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES.

1^o Ouvertures.

a) Bureaux gérés par des agents des Postes et des Télégraphes.

Pouilly-Saint-Genis M ☒ (Ain)..... 10 mars 1884.
Novi (commune de Cherchell) M ☒ (Alger)..... *Idem.*

Flagnac M ☒ (Aveyron).....	10 mars 1884.
Nérondes M ☒ (Cher).....	<i>Idem.</i>
La Guerche-sur-l'Aubois M ☒ (Cher).....	<i>Idem.</i>
Le Monteil-au-Vicomte M ☒ (Creuse).....	<i>Idem.</i>
Villamblard M ☒ (Dordogne).....	<i>Idem.</i>
Douville M ☒ (Dordogne).....	<i>Idem.</i>
La Haye-Descartes M ☒ (Indre-et-Loire).....	<i>Idem.</i>
Pressigny-le-Grand M ☒ (Indre-et-Loire).....	<i>Idem.</i>
Rilly-la-Montagne M ☒ (Marne).....	<i>Idem.</i>
Fleurus M ☒ (Oran).....	<i>Idem.</i>
Champsecret M ☒ (Orne).....	<i>Idem.</i>
L'Arbresle M ☒ (Rhône).....	<i>Idem.</i>
Mennecy M ☒ (Seine-et-Oise).....	<i>Idem.</i>
Chantonnay M ☒ (Vendée).....	<i>Idem.</i>

b) *Bureaux gérés par des agents des communes.*

Porta M (Pyrénées-Orientales).....	10 mars 1884.
Porté M (Pyrénées-Orientales).....	<i>Idem.</i>

c) *Gares.*

Châteauroux 2 kil. (Hautes-Alpes).

2° Fusions et transferts.

Bellicourt M ☒ (Aisne).....	23 fév. 1884.
Bruay M ☒ (Pas-de-Calais).....	6 mars 1884.

3° Modification du service dans diverses gares.

- Nérondes 1 kil. (Cher), rayer 1 kil., y substituer l'indice V.
- La Guerche D (Cher); rayer D., y substituer l'indice V.
- Rilly-la-Montagne 1 kil. (Marne), rayer 1 kil., y substituer l'indice V.
- Mont-sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle); rayer V, y substituer la mention 1 kil.
- Saint-Pierre-le-Moutier 1 kil. (Nièvre), rayer 1 kil., y substituer l'indice V.
- L'Arbresle 1 kil. (Rhône); rayer 1 kil., y substituer l'indice V.
- Lieusaint D (Seine-et-Marne), rayer D, y substituer l'indice V.
- Civray V. (Vienne), rayer V, y substituer le mot gare.

4° Errata et additions.

- Pantin (Quatre-chemins) (Seine), ajouter ☒.
- Valenton M ☒ (Seine-et-Oise) au lieu de (Seine-et-Marne).
- Vannoise V (Orne) au lieu de Vannoise.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION D'UN BUREAU DE POSTE ET DE TÉLÉGRAPHE.

Aux termes d'une décision ministérielle du 27 février 1884, le bureau de poste et de télégraphe de l'Houmeau-Pontouvre (Charente), établi dans la section du Pontouvre, sera désigné, à l'avenir, sous cette dernière appellation : le Pontouvre.

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — 1^{OR} BUREAU.

CRÉATION DE RECETTES SIMPLES DES POSTES DE 4^E CLASSE.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS où les recettes doivent être installées.	DATES DES DÉCISIONS.	NUMÉROS d'ordre.
1	2	3	4
Cantal.....	Saint-Illide (1).....	14 février 1884.....	6337
Nord.....	Beauvois (1).....	Idem.....	7290
Somme.....	Dargnies (1).....	Idem.....	6878
Gers.....	Chélan (2).....	Idem.....	6646
Aisne.....	Bernot.....	Idem.....	7509
Côte-d'Or.....	Montigny-sur-Vingeanne.....	Idem.....	7510
Eure-et-Loir.....	Arrou.....	Idem.....	7511
Gard.....	Codognan.....	Idem.....	7512
Idem.....	Vallabègues.....	Idem.....	7513
Loir-et-Cher.....	Selles-Saint-Denis.....	Idem.....	7514
Marne.....	Congy.....	Idem.....	7515
Mayenne.....	Champéon.....	Idem.....	7516
Meurthe-et-Moselle.....	Pexonne.....	Idem.....	7517
Nièvre.....	Chaulgnes.....	Idem.....	7518
Rhône.....	Collonges-au-Mont-d'Or.....	Idem.....	7519
Somme.....	Fressenneville.....	Idem.....	7520
Yonne.....	Monéteau.....	Idem.....	7521
Allier.....	Voussac.....	3 mars 1884.....	7522
Hauts-Alpes.....	La Roche-sur-Briançon.....	Idem.....	7523
Calvados.....	Formigny.....	Idem.....	7524
Hauts-Pyrénées.....	Aventignan.....	Idem.....	7525
Vendée.....	Saint-Christophe-du-Ligneron.....	Idem.....	7526
Ariège.....	Luzenac.....	Idem.....	7527
Calvados.....	Sainte-Marguerite-de-Vielte.....	Idem.....	7528
Ille-et-Vilaine.....	Bains.....	Idem.....	7529
Loiret.....	Marcilly-en-Villette.....	Idem.....	7530
Lot.....	Saint-Cirq-la-Popie.....	Idem.....	7531
Pas-de-Calais.....	Blandecques.....	Idem.....	7532
Finistère.....	Saint-Sauveur.....	Idem.....	7533
Audo.....	Laure (1).....	Idem.....	7109
Corse.....	Oletta (1).....	Idem.....	7136

(1) Recette municipale transformée en recette simple des postes de 4^e classe.

(2) Facteur-boîtier municipal transformé en recette simple des postes de 4^e classe.

Par décision ministérielle, en date du 13 février 1884, l'établissement de facteur-boîtier municipal existant actuellement dans la section de la Londe, commune d'Hyères (Var), a été transformé, sur la demande de la municipalité, en recette sur les fonds du budget communal, en exécution de l'arrêté organique du 15 juin 1879.

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — BUREAU DE LA DISTRIBUTION.

CHANGEMENTS DANS LA CIRCONSCRIPTION DE BUREAUX DE POSTE.

Les directeurs sont autorisés à communiquer le présent tableau aux éditeurs de journaux qui seraient disposés à reproduire dans leurs colonnes les renseignements y contenus, comme étant de nature à intéresser le public.

L'Administration rappelle que les changements dans la circonscription de bureaux de poste doivent être exactement mentionnés au Dictionnaire des postes.

DÉPARTEMENTS. 1	NOMS DES COMMUNES ou autres localités. 2	BUREAUX QUI LES DESSERVENT en ce moment. 3	BUREAUX QUI LES DESSERVIRONT à l'avenir. 4
Ardennes.....	Mohon Ayvelles (Les)..... Chalandry-Éclairé..... Villers-Semeuse..... Francheville (La)..... Cléfay, commune de Francheville (la).....	Mézières..... Bouzicourt..... Bouzicourt.....	Mohon (1). Bouzicourt. (Exceptionnellement).
Bouches-du-Rhône...	La Peanne.....	Aubagne.....	Marseille-Saint-Marcel.
Eure-et-Loir.....	Guénier (Le)..... } Granvilliers..... } C ^{oe} } de } Viabon.	Voves.....	Orgères. (Exceptionnellement).
Gard.....	Rapatel, commune de Saint-Gilles.....	Saint-Gilles.....	Bouillargues. (Exceptionnellement.)
Isère.....	Saint-Pierre-de-Chartreuse..	Saint-Laurent-du-Pont...	Saint-Pierre-de-Chartreuse (1).
Manche.....	Imbranville, commune de Gatteville.....	Barfleur.....	Saint-Pierre-Église. (Exceptionnellement.)
Meuse.....	Malancourt.....	Esnes.....	Malancourt.
Saône-et-Loire.....	Lamarre..... } Grande-Forêt..... } C ^{oe} Petite-Forêt..... } de Châtealait..... } Guiseaux.	Guiseaux.....	Cousance (Jura). (Exceptionnellement.)
Seine.....	Ivry-Port, commune d'Ivry-sur-Seine.....	Ivry-sur-Seine.....	Ivry-Port (1).
Seine-Inférieure.....	Notre-Dame-de-Gravenchon.. } Petiville..... } Saint-Maurice-d'Ételan..... } Norville..... }	Lillebonne.....	Notre-Dame-de-Gravenchon (1).
Vendée.....	Coëx..... Saint-Révérend.....	Saint-Gilles-sur-Vie....	Coëx.

(1) Bureau de poste de nouvelle création.

ANNOTATIONS À TRANSCRIRE TEXTUELLEMENT AU DICTIONNAIRE DES POSTES.

PAGES.	COLONNES.	CHANGEMENTS À OPÉRER.
1	2	3
1089	3	Intercaler : « Rapatel (Gard), commune de Saint-Gilles. — Exc. Bouillargues. »
1170	3	Sauzon (Morbihan), etc. Biffer tout l'article et y substituer : « Sauzon (Morbihan), porte aujourd'hui le nom de Port-Philippe ».
1045	2	Port-Philippe (Morbihan). Substituer à la rédaction actuelle la rédaction suivante : « Port-Philippe (Morbihan), arr. de Lorient, canton de Belle-Isle, 1,634 hab. — Le Palais. »
232	2	Canet (Haute-Garonne), etc. Biffer : « Exc. Fronton », et y substituer : « Exc. Villandric ».
861	3	Montaut-d'Astarac (Gers), etc. Biffer : « Miélan », à la fin de l'article », et y substituer : « Mont-de-Marrast ».
695	3	Intercaler : « Lamarre (Saône-et-Loire), commune de Cuiseaux. — Exc. Cousanco (Jura). »
589	3	_____ « Grande-Forêt, <i>idem</i> ».
987	1	_____ « Petite-Forêt, <i>idem</i> ».
301	3	_____ « Chatealot, <i>idem</i> ».
615	3	Intercaler : Guénier (Lo) (Eure-et-Loir), commune de Viabon. — Exc. Orgères.
602	2	_____ Granvilliers, <i>idem</i> ».
1456	3	Villers-devant-Mézières, etc. Biffer « devant-Mézières », et y substituer « Semouse ».
656	2	Intercaler : « Imbranyville (Manche), commune de Gatteville. — Exc. Saint-Pierre-Eglise. »
1006	1	Pintou (Aveyron), etc. — Biffer : « Pintou », et y substituer : « Pinsou ».
1024	1	Poane (Bouches-du-Rhône), etc. Biffer cet article, et l'intercaler page 1047, sous la dénomination : « Pouane, etc. »
44	2	Autran (Drôme), etc. — Biffer tout l'article.
1062	2	Prouillat (Puy-de-Dôme), etc. Biffer l'article.
660	3	Ivry-sur-Seine, etc. Ajouter à la fin de l'article : « le bureau de poste est dénommé Ivry-Centre ».
660	3	Intercaler : « Ivry-Port (Seine), commune d'Ivry-sur-Seine. — ☒. »
660	2	Ivry (Le-Petit-) (Seine), etc. Ajouter à la fin de l'article : « ☒ (pas de distribution) ».
25	1	Arches (Gard), etc. Biffer à la fin de l'article : « Exc. Uzès ».
1395	1	Intercaler : « Vanves (Fort de) (Seine), commune de Malakoff. — Exc. Vanves. »
352	3	Intercaler : « Clos-Montholon (Seine), commune de Malakoff. — Exc. Vanves. »
774	1	Malakoff (Seine), etc. Biffer : « commune de Vanves », et y substituer : « arr. et canton de Sceaux, 1,710 hab. »
1395	1	Vanves-Malakoff, etc. Biffer : « canton de Vanves », et y substituer : « commune de Malakoff ».
1292	3	Saint-Pardoux-d'Ans, etc. Biffer : « commune de Saint-Pantaly-d'Ans », et y substituer : « commune de Sainte-Eulalie-d'Ans ».
352	3	Clos-Montelon (Seine), etc. Modifier ainsi qu'il suit l'orthographe : « Montholon ».

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — BUREAU DES ARTICLES D'ARGENT.

ANNOTATIONS À FAIRE AU CARNET N° 217.

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS.	DURÉE de L'ABONNE- MENT.	SOMME à verser par l'abonné	MONTANT		OBSERVATIONS ET CONDITIONS SPÉCIALES pour les journaux dont les abonnements font exception à l'usage.
			du MANDAT à trans- mettre au journal.	du DROIT à porter au registre n° 16 décies.	
1	2	3	4	5	6
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	
NOUVEAUX JOURNAUX.					
<i>Arts (Journal des)</i> , boulevard Mont- martre, n° 18, à Paris.					
Paris et départements.....	6 mois.....	15 00	14 75	0 25	
	1 an.....	20 00	19 70	0 30	
<i>Bulletin de l'imprimerie et de la librairie</i> , rue du Dragon, n° 14, à Paris.					
France.....	1 an.....	10 00	9 80	0 20	
<i>Bulletin des Examens des services des travaux publics</i> , à Colombes (Seine).					
France.....	3 mois.....	2 00	1 88	0 12	
	6 mois.....	4 00	3 86	0 14	
	1 an.....	8 00	7 82	0 18	
<i>Caricature (La)</i> , rue du Croissant, n° 7, à Paris.					
France.....	3 mois.....	6 00	5 84	0 16	
	6 mois.....	11 00	10 79	0 21	
	1 an.....	20 00	19 70	0 30	
<i>Courrier des Halles</i> , rue Mandar, n° 5, à Paris.					
France.....	6 mois.....	11 00	10 79	0 21	Ce journal remplace le « Bulletin des Criées de province », qui devra être rayé du carnet n° 217.
	1 an.....	20 00	19 70	0 30	
<i>Cri du Peuple (Le)</i> , rue du Croissant, n° 16, à Paris.					
France.....	3 mois.....	7 50	7 32	0 18	
	6 mois.....	14 00	13 76	0 24	
	1 an.....	27 00	26 63	0 37	
Union postale.....	3 mois.....	10 00	"	"	
<i>Moniteur de la Corse (Le)</i> , boulevard de Courcolles, n° 71, à Paris.					
France.....	6 mois.....	5 00	4 85	0 15	
	1 an.....	10 00	9 80	0 20	
<i>Tambour (Le)</i> , rue Paradis, n° 22, à Marseille.					
France.....	3 mois.....	4 00	3 86	0 14	
	6 mois.....	6 00	5 84	0 16	
	1 an.....	10 00	9 80	0 20	

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS.	DURÉE de L'ABONNE- MENT.	SOMME à verser par l'abonné	MONTANT		OBSERVATIONS ET CONDITIONS SPÉCIALES pour les journaux dont les abonnements font exception à l'usage.
			du MANDAT à trans- mettre au journal.	du DROIT à porter au registre n° 16 décim.	
1	2	3	4	5	6
<i>Feuille d'avis algérienne</i> , rue Clauzel, n° 15, à Alger.	3 mois.....	fr. c. 4 00	fr. c. 3 86	fr. c. 0 14	Les abonnements par- tent du 1 ^{er} de chaque mois.
Alger.....	6 mois.....	6 00	5 84	0 16	
	1 an.....	10 00	9 80	0 20	
Algérie.....	3 mois.....	5 00	4 85	0 15	
	6 mois.....	8 00	7 82	0 18	
	1 an.....	15 00	14 75	0 25	
Départements français et Tu- nisie.....	3 mois.....	6 00	5 84	0 16	
	6 mois.....	10 00	9 80	0 20	
	1 an.....	18 00	17 72	0 28	

CHANGEMENTS DE PRIX D'ABONNEMENT.

<i>Appel au Peuple</i> , rue d'Amsterdam, n° 59, à Paris.	6 mois.....	6 00	5 84	0 16	
France.....	1 an.....	10 00	9 80	0 20	
<i>Assurances (Journal des)</i> , rue Saint- Marc, n° 18, à Paris.	1 an.....	15 00	14 75	0 25	
France.....					
<i>Monde Parisien (Le)</i> , rue Saint-Ho- noré, n° 257, à Paris.	1 an.....	10 00	9 80	0 20	Les abonnements ne sont pas reçus pour moins d'une année.
<i>Moniteur de la Banque et de la Bourse</i> , rue Saint-Honoré, n° 173, à Paris.	1 an.....	6 00	5 84	0 16	
<i>Petit XIX^e siècle (Le)</i> , rue Cadet, n° 16, à Paris.	3 mois.....	3 50	3 36	0 14	
Seine.....	6 mois.....	6 00	5 84	0 16	
	1 an.....	12 00	11 78	0 22	
Départements.....	3 mois.....	4 50	4 35	0 15	
	6 mois.....	9 00	8 81	0 19	
	1 an.....	18 00	17 72	0 28	

CHANGEMENT D'ADRESSE.

Jeune Mère (La). Biffer 106, rue du Bac, et remplacer par 7, rue d'Assas.

RECOMMANDATIONS.

Quelques agents persistent, dans le libellé des mandats d'abonnement qu'ils ont à émettre, à confondre le « *Journal des Travaux publics* » avec le journal « *Les Travaux publics* ». Il en résulte des plaintes fondées auxquelles il importe absolument de mettre fin.

Les agents sont invités de la manière la plus expresse, lorsqu'on leur demandera un mandat spécial d'abonnement ou même un mandat ordinaire au nom de l'un des deux journaux susdésignés, à inviter le déposant à bien spécifier si c'est au « *Journal des Travaux publics* » ou bien au journal « *Les Travaux publics* » que le mandat doit être adressé, puis à libeller le titre avec le plus grand soin et conformément aux indications fournies par l'expéditeur.

NOTA. Ces conditions sont insérées pour ordre au Bulletin mensuel; elles ont déjà été notifiées aux agents par lettres circulaires.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — BUREAU DES ARTICLES D'ARGENT.
SERVICE DES PROTÈTS.

(ANNOTATIONS AU CARNET N° 220.)

Les annotations suivantes devront être portées immédiatement sur le carnet (n° 220) des bureaux pour lesquels des huissiers ou des notaires se sont engagés à effectuer les protêts sans consignation préalable. (Bulletin mensuel n° 8, août 1882, Instruction n° 250, § 5.)

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Pages 25 et 26. — Biffer les bureaux d'*Aubin* et *Viviez*.

DÉPARTEMENT DU GARD.

Pages 59 et 60. — Bureau d'*Aigues-Mortes*, biffer les mots : (*moins les communes de Saint-Laurent-d'Aigouze et Saint-Gilles*).

Bureau d'*Aigues-Vives*, biffer les mots : (*moins la commune de Mus*).

Entre le bureau de *Beaucaire* et celui de *Bellegarde*, inscrire : *Beauvoisin*.

Entre le bureau de l'*Estréchure* et celui de la *Grand-Combe*, inscrire : *Gallargues et Générac*.

Entre le bureau de *Manduel* et celui de *Meyrannes*, inscrire : *Marguerittes*.

Entre le bureau de *Meyrannes* et celui de *Montfrin*, inscrire : *Milhaud*.

Entre le bureau de *Saumaue* et celui de *Saint-Ambroix*, inscrire : *Somnières* (*moins les communes de Boisseron, Buzignargues, Campagne, le Petit-Gallargues, Garrigue et Saussines (Hérault)*).

Entre le bureau de *Saint-Geniès* et celui de *Saint-Jean-de-Maruéjols*, inscrire : *Saint-Gilles*.

Entre le bureau de *Saint-Jean* et celui de *Saint-Mamert*, inscrire : *Saint-Laurent-d'Aigouze*.

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Page 89. — Biffer les mots : *Lorris* (*moins les communes de Châtenoy, Montereau et le Moulinet*).

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Page 118. — Entre le bureau de *Pierrefonds* et celui de *Plessis-Belleville*, inscrire : *Plailly*.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Page 129. — Entre le bureau de *Soler* et celui de *Saint-Genis-des-Fontaines*, inscrire : *Sorède*.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

Page 138. — Bureau de *Vibraye*, ajouter : (*moins la commune de Champrond*).

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2^e BUREAU. —
CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

BÂTIMENTS EN PARTANCE

POUR LES COLONIES ET AUTRES PAYS D'OUTRE-MER.

NOTA. Le Ministère des Postes et des Télégraphes fait tout ce qui est en son pouvoir pour connaître la date réelle du départ des bâtiments en partance pour les Colonies et autres pays d'outre-mer; mais il ne saurait affirmer cependant que les bâtiments ci-après désignés partiront exactement aux jours indiqués.

Les Directeurs sont autorisés à communiquer le présent tableau aux éditeurs de journaux qui seraient disposés à reproduire dans leurs feuilles les renseignements y contenus, comme étant de nature à intéresser le public.

St. signifie steamer ou bâtiment à vapeur. — V. signifie bâtiment à voiles. — C. signifie commerce.

NOMÉROS d'ordre.	DESTINATIONS	DATES des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments.	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7
§ 1 ^{er} . — Bâtiments partant des ports de France pour les Colonies françaises (1). (Section 1 du Tarif international.)						
1	Martinique.....	1 ^{er} avril...	Le Havre..	Intrépide-Corse.	V.	D. Auger.
2	Idem.....	25	Idem.....	Sully.....	Idem.....	H. Auger.
3	Pointe-à-Pitre.....	10	Idem.....	Pékin.....	Idem.....	Idem.
4	Idem.....	20	Idem.....	Cécile-Auger ...	Idem.....	D. Auger.
5	Guyonne.....	1 ^{er}	Idem.....	Hélène-et-Geor- gina.	Idem.....	Idem.
6	Gabon.....	1 ^{er}	Idem.....	Valentine.....	Idem.....	F. Foerster.
§ 2. — Bâtiments partant des ports de France pour les pays étrangers faisant partie de l'Union postale (1). (Sections 1 et 2 du Tarif international.)						
1	Bahia.....	2 avril...	Le Havre..	Ville-de-Pernam- buco.	Vap. rég...	Chargeurs réunis.
2	Idem.....	17	Idem.....	Ville - de - Ma- ranhao.	Idem.....	Idem.
3	Buenos-Ayres.....	5	Idem.....	Buénos-Ayreans.	Idem.....	Idem.
4	Idem.....	8	Idem.....	Ville-de-Monté- vidéo.	Idem.....	Idem.
5	Idem.....	15	Idem.....	Uruguay.....	Idem.....	Idem.
6	Idem.....	25	Idem.....	Portena.....	Idem.....	Idem.
7	Curaçao et Porto-Rico	10	Idem.....	Teutonia.....	Idem.....	Broström.
8	Idem.....	24	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Idem.
9	Caracas et la Guayra	10	Idem.....	Teutonia.....	Idem.....	Idem.
10	Idem.....	24	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Idem.
11	Les Ceyes.....	24	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Idem.

(1) Les habitants de la France peuvent expédier par cette voie des correspondances de toute nature aux conditions indiquées par les sections 1 et 2 du Tarif international.

NUMEROS d'ordre. 1	DESTINATIONS. 2	DATES des départs. 3	PORTS de départ. 4	NOMS des bâtiments. 5	NATURE des bâtiments. 6	CAPITAINES, armateurs ou agents. 7
12	Colon	10 avril.....	Le Havre...	Teutonia.....	Vap. rég....	Brostrom.
13	Idem	24	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Idem.
14	Gonaïves.....	10	Idem.....	Teutonia.....	Idem.....	Idem.
15	Idem.....	30	Idem.....	Bavaria.....	Idem.....	Idem.
16	Guayaquil.....	1 ^{or}	Idem.....	Cérés.....	V.....	Hartog et C ^{ie} .
17	Jaemel.....	24	Idem.....	Borussia.....	Vap. rég....	Brostrom.
18	Lima.....	1 ^{or}	Idem.....	Atlantique.....	Idem.....	E. Bossière.
19	Lisbonne.....	2	Idem.....	Ville-de-Pernam- buco.	Idem.....	Chargeurs réunis.
20	Idem.....	17	Idem.....	Ville - de - Ma- ranhao.	Idem.....	Idem.
21	Idem.....	25	Idem.....	Ville-de-Rio-Ja- neiro.	Idem.....	Idem.
22	Montevideo.....	1 ^{er}	Idem.....	Mary-Ann.....	V.....	L. Marande.
23	Idem.....	5	Idem.....	Buenos-Ayreans.	Vap. rég....	Chargeurs réunis.
24	Idem.....	8	Idem.....	Ville-de-Monté- vidéo.	Idem.....	Idem.
25	Idem.....	25	Idem.....	Uruguay.....	Idem.....	Idem.
26	Idem.....	25	Idem.....	Portena.....	Idem.....	Idem.
27	Para, Cécara et Ma- raguan.	25	Idem.....	Ville-de-Rio-Ja- neiro.	Idem.....	Idem.
28	Port-au-Prince.....	10	Idem.....	Teutonia.....	Idem.....	Brostrom.
29	Idem.....	30	Idem.....	Bavaria.....	Idem.....	Idem.
30	Pernambuco.....	2	Idem.....	Ville-de-Pernam- buco.	Idem.....	Chargeurs réunis.
31	Idem.....	17	Idem.....	Ville - de - Ma- ranhao.	Idem.....	Idem.
32	Progreso.....	30	Idem.....	Bavaria.....	Idem.....	Brostrom.
33	Puerto-Plata.....	10	Idem.....	Teutonia.....	Idem.....	Idem.
34	Idem.....	24	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Idem.
35	Rio-de-Janeiro.....	2	Idem.....	Ville-de-Pernam- buco.	Idem.....	Chargeurs réunis.
36	Idem.....	17	Idem.....	Ville - de - Ma- ranhao.	Idem.....	Idem.
37	Saint-Thomas.....	10	Idem.....	Teutonia.....	Idem.....	Brostrom.
38	Idem.....	24	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Idem.
39	Tampico.....	30	Idem.....	Bavaria.....	Idem.....	Idem.
40	Ténériffe.....	15	Idem.....	Uruguay.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
41	Idem.....	25	Idem.....	Portena.....	Idem.....	Idem.
42	Savanilla.....	10	Idem.....	Teutonia.....	Idem.....	Brostrom.
43	Idem.....	24	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Idem.
44	Valparaiso.....	1 ^{er}	Idem.....	Atlantique.....	Idem.....	E. Bossière.
45	Idem.....	1 ^{er}	Idem.....	Fénélon.....	V.....	A. Postel.
46	Idem.....	10	Idem.....	Mirzapore.....	Idem.....	L. Marande.
47	Vera-Cruz.....	15	Idem.....	Tabasco.....	Idem.....	Veuva Oriot.
48	Idem.....	30	Idem.....	Bavaria.....	Vap. rég....	Brostrom.

FAITS DIVERS.

ACTES DE PROBÉTÉ.

M. GARNERET, facteur de ville à Fontainebleau, a trouvé sur la voie publique un porte-monnaie contenant 23 fr. 95 cent. qu'il a remis entre les mains de son receveur.

M. SEGUIN, facteur rural à Savigny-lès-Beaune (Côte-d'Or), a fait remettre au commissariat de police de Beaune un billet de banque de 50 francs qu'il avait trouvé en cours de tournée.

M. BUGNIET, surnuméraire à Béthune (Pas-de-Calais), a restitué une somme de 19 francs qu'il avait reçue en trop, par mégarde, dans un paiement.

M. DOUCE, facteur local à Bouzicourt (Ardennes), ayant reçu par erreur, dans un paiement, un billet de banque de 100 francs pour un de 50 francs, s'est empressé de restituer la différence à la personne intéressée.

M. GONDRAUD, facteur chef à Paris (bureau n° 73), a trouvé sur la voie publique un porte-monnaie contenant 10 fr. 05 cent. et un dé en argent, qu'il a déposés au commissariat de police du quartier.

Le jeune facteur des Télégraphes MALLARD, attaché au bureau de Marseille-Chapitre, a remis à son receveur un billet de banque de 100 francs trouvé par lui dans la salle d'attente. Ce billet a pu être rendu à son propriétaire.

M. CALAUDRY, facteur-boîtier à Écoche (Loire), a rendu à la personne intéressée un billet de banque de 50 francs qu'il avait trouvé dans la salle d'attente.

M. ÉLIOT, facteur-tubiste à Paris (bureau de la place du Havre), a déposé au commissariat de police du quartier un porte-monnaie contenant 5 fr. 20 cent. trouvé par lui dans la salle d'attente.

M. GANDILLON, facteur de ville à Montereau (Seine-et-Marne), a trouvé sur la voie publique un paquet renfermant une aquarelle d'une valeur de 60 francs dont il a fait le dépôt entre les mains de son receveur. Ce paquet a été rendu à la personne intéressée.

M. MAGEOT, facteur à Saint-Maur-les-Fossés (Seine), a déposé au commissariat de police une montre en argent qu'il avait trouvée en cours de distribution.

M^{me} ERRÉGAUDE, factrice locale à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise), ayant reçu, en opérant un recouvrement, une somme de 50 francs en trop, s'est empressée de la restituer à la personne intéressée.

M. CAUDAN, facteur local à Quimperlé (Finistère), a trouvé, en cours de tournée un porte-monnaie contenant 86 francs qu'il a remis à son receveur. Ce porte-monnaie a été rendu à son propriétaire, et M. Caudan a refusé la récompense offerte.

M. MIDY, facteur-boîtier à Gourgé (Deux-Sèvres), ayant trouvé en cours de tournée un portefeuille contenant un billet de banque de 100 francs, s'est empressé d'en faire la déclaration à la mairie. Ce portefeuille a été restitué à son propriétaire.

M. CROS, facteur rural à la Salvetat (Hérault), a rendu à son propriétaire un portefeuille contenant 750 francs trouvé par lui en cours de tournée. Il a refusé toute récompense.

M. PETIT, facteur rural au même bureau, a également remis à la personne qui l'avait perdu, un porte-monnaie contenant 6 francs qu'il avait trouvé sur la voie publique.

M. BERTAUX, commis à Rennes (Ille-et-Vilaine), s'est empressé de remettre à la personne intéressée un portefeuille contenant 2,100 francs en billets de banque, qui avait été oublié sur la tablette du guichet.

M. GUIFFARD, facteur à Bordeaux, a déposé à la mairie une montre en argent trouvée par lui en cours de distribution.

M. VIEUSANGE, facteur rural à Coussey (Vosges), a remis à sa receveuse une somme de 5 fr. 50 cent. qu'il avait trouvée en cours de tournée.

M. LAHAYE, facteur rural à Coulonges-sur-l'Autize (Deux-Sèvres), a trouvé, en cours de tournée, une montre avec chaîne en argent qu'il a pu faire restituer à la personne qui l'avait perdue.

M. RIGLET, facteur à Nevers (Nièvre), a rendu à son propriétaire un porte-monnaie contenant 37 fr. 25 cent. trouvé par lui sur la voie publique.

M. DIEU-LABRASSERIE, commis à Caen (Calvados), a remis entre les mains de son receveur un portefeuille contenant 10,250 francs en billets de banque qu'il avait trouvé sur la tablette du guichet. Ce portefeuille a été restitué à la personne qui l'avait oublié.

M. PILLON, facteur local à Noailles (Oise), ayant reçu, en opérant un recouvrement, une somme de 10 francs en trop, s'est empressé de la restituer à la personne intéressée.

M. RASCOL, facteur local à Murat (Tarn), a trouvé, en cours de tournée, un portemonnaie contenant 57 fr. 30 qu'il a remis à sa receveuse. Ce sous-agent a également restitué une somme de 19 francs qui lui avait été donnée en trop, par mégarde, dans un payement.

M. GOINE, facteur local à Thisy (Rhône), a trouvé dans la salle d'attente un portefeuille contenant 1,000 francs en billets de banque qu'il s'est empressé de remettre entre les mains de son receveur. Ce portefeuille a pu être rendu à son propriétaire.

ACTES DE DÉVOUEMENT.

M. CANIVET, facteur rural à Écourt-Saint-Quentin (Pas-de-Calais), a sauvé d'un péril imminent un enfant qu'un cheval emporté attelé à une voiture allait atteindre.

MM. VUE, facteur local à Saint-Valery-sur-Somme (Somme); CARRÉ, facteur rural à Pont-aux-Moines (Loiret); GOUSSON, facteur local à Cléré (Indre-et-Loire); MONAUX, facteur rural à Jonchery-sur-Vesle (Marne), et BOURDIN, facteur local à Saint-Brice-en-Coglès (Ille-et-Vilaine), ont fait preuve de courage en arrêtant des chevaux emportés.

MM. MALLEF, surveillant, et GUEUDÉ, ouvrier d'équipe à Paris, ont retiré de la Seine un ouvrier égoutier qui y était tombé accidentellement et qui se serait infailliblement noyé sans la courageuse intervention de ces deux sous-agents.

MM. BELLY, POITEVIN et BALLON, facteurs ruraux à Saint-Claud (Charente); LUCHAT, facteur rural au Châble (Haute-Savoie); GENEIX et LADEVIE, facteurs ruraux à Besse-en-Chandesse (Puy-de-Dôme); DURAMEL, facteur rural à Saint-Romain (Lot-et-Garonne) et MARQUÈS, facteur des Télégraphes à Montpellier (Hérault), se sont particulièrement distingués dans des incendies.

M. BOUYSSON, facteur rural à Sauveterre-d'Aveyron (Aveyron), a fait preuve d'initiative en faisant arrêter un malfaiteur.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS.

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.
MM. Orban,	Directeur département.	Châteauroux.	6,000	Directeur département.	Troyes	6,000
Fourier.	<i>Idem.</i>	Alençon	7,000	<i>Idem.</i>	Caen	7,000
Jamin - Chan- geart.	<i>Idem.</i>	Caen	8,000	<i>Idem.</i>	Châteauroux.	8,000
Balmitgère.	Inspecteur	Lyon	5,000	Insp ^r faisant fonct. de d ^r départem.	Mende.	5,500
Peronin	C. P. de di- rection.	Saint-Etienne. (Di- rection départ ^{le} .)	3,000	S.-Inspecteur	Lyon.	3,000
Rolland	<i>Idem.</i>	La Roche-sur-Yon. (Dir. départ ^{le} .)	2,700	C. P. de di- rection.	Caen. (Direction dé- partementale.)	2,700
Magnin.	C. P.	Recette principale de la Seine.	3,300	<i>Idem.</i>	Direction des postes de Paris.	3,300
Gilquin.	Commis	Laon. (Direction dé- partementale.)	1,800	Commis.	Direct de la Caisse d'épargne.	1,900
Mazoyer.	<i>Idem.</i>	Recette principale de la Seine.	1,800	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,900
Delou	Commis de direction.	Caen	1,800	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,900
Marchandin	Commis.	Recette principale de la Seine.	2,100	<i>Idem.</i>	Direction des corres- pondances post.	2,200
Amiot.	Commis de direction.	Chambéry. (Direct. départementale.)	2,400	Commis de direction.	Mâcon. (Direction départementale.)	2,400
Gauthier.	Commis	Mâcon. (Direction départementale.)	1,800	Commis	Chambéry. (Direct. départementale.)	1,800
Battut.	Commis de direction.	Versailles. (Direct. départementale.)	2,100	Commis de direction.	Angers. (Direction départementale.)	2,100
Priou	<i>Idem.</i>	Angers. (Direction départementale.)	2,100	<i>Idem.</i>	Versailles. (Direct. départementale.)	2,100
Chabal.	<i>Idem.</i>	Draguignan. (Direct. départementale.)	2,100	<i>Idem.</i>	Grenoble. (Direction départementale.)	2,100
Girard.	Commis.	Grenoble. (Direction départementale.)	1,500	Commis.	Draguignan. (Direc- tion départem ^{le} .)	1,500
Magnien.	Commis de direction.	Bourg-en-Bresse	2,100	Commis de direction.	Saint-Etienne.	2,100
Duchemin.	Commis	Caen. (Direction dé- partementale.)	1,500	Commis.	La Roche-sur-Yon. (D ^{ou} départem ^{le} .)	1,500
Quillier.	<i>Idem.</i>	Le Havre. (Bureau principal.)	2,100	Commis de direction.	Rouen. (Direction départementale.)	2,100
Jullien.	Receveur du bureau télé- graphique.	Paris 3. (Made- leine.)	4,000	Chef de cen- tre de dépôt télégraph.	Rennes.	4,000
M ^{lle} Lemerrier de Moisoncelle.	Receveuse.	"	Receveuse.	Cébazat.	800
M ^{lles} Reniez	Receveuse.	"	<i>Idem.</i>	Estrée-Blanche.	800
Pernet	Receveuse.	"	<i>Idem.</i>	Saint-Lupicin.	800
M ^{mes} veuve Gerbe.	Receveuse.	"	<i>Idem.</i>	Meylieu-Montrond	800
veuve Gerbe.	Receveuse.	Meylieu-Montrond.	800	<i>Idem.</i>	Saint-Sauves.	800
M ^{lles} Pourcelot	<i>Idem.</i>	Saint-Sauves.	1,000	<i>Idem.</i>	Meylieu-Montrond	1,000
Lavocat	Receveuse.	"	<i>Idem.</i>	Sivry-sur-Meuse.	800
M ^{me} Pollet	Receveuse.	Baisieux.	1,400	<i>Idem.</i>	Estaires.	1,400
M. Clavé	Commis	Mont-de-Marsan.	2,100	Receveur.	Aire-sur-l'Adour.	1,800
M ^{lle} Verjus.	Receveuse.	Beaucamps-le-Vieux.	800	Receveuse.	Pont-Remy	800
M. Huré.	Receveur.	Saint-Maurice-sur- Fessard.	800	Receveur.	Boiscommun.	800

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.	GRADÉS.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.
M ^{lles} Pilette.....	Receveuse...	Vienne-en-Val.....	800	Recov.....	Saint-Maurice-sur-Fessard.	800
Valentin.....	"	Idem.....	Le Fresnoy-d'Oisans	800
M. André.....	Receveur....	Gabian.....	800	Idem.....	Codignan.....	800
M ^{lles} Houroux.....	Receveuse...	Egriselles-le-Bocage.	1,000	Idem.....	Moëtaeu.....	1,000
Mounot.....	"	Idem.....	La Redorte.....	800
M ^{me} Mélin.....	"	Idem.....	Autry.....	800
M ^{lle} Hutin.....	"	Idem.....	Bucy-les-Pierre-pont.	800
M. Goulet.....	Agent du ser-vice mar ^{me} .	Marseille, ligne de l'Indo-Chine.	3,000	Idem.....	Paris - Batignolles, 5 ^e .	3,500
M ^{lles} Dreyfuss.....	Receveuse...	Sain-Bel.....	1,000	Idem.....	Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.	1,000
Chaussée.....	Idem.....	Pontvallain.....	1,400	Idem.....	Montfort-le-Rotrou.	1,400
Argond.....	Idem.....	Ouville-la-Rivière..	1,000	Idem.....	Pontvallain.....	1,000
Rossi.....	Employée...	Poste central à Paris.	1,100	Idem.....	Vallabègues.....	1,000
Burlet.....	Receveuse...	En disponibilité...	"	Idem.....	Pont-d'An.....	1,400
Chastang.....	"	Idem.....	Ségur.....	800
Duplan.....	"	Idem.....	Lespignan.....	800
Hubert.....	"	Idem.....	Champéon.....	800
Ponroy.....	"	Idem.....	Baisieux.....	800
Labeirie.....	Receveuse...	Belcaire.....	1,000	Idem.....	Conques-sur-Orbiel.	1,000
M. Ruamps.....	Receveur....	Conques-sur-Orbiel.	800	Idem.....	Belcaire.....	800
M ^{lle} Breugnot.....	Receveuse...	Planchez-du-Morvand.	1,200	Idem.....	Saint-Brisson.....	1,200
M ^{me} Bader.....	"	Idem.....	Celles-sur-Piaine...	800
M ^{lles} Delpech de Frayssinet.	Receveuse...	Saint-Pierre-de-Chartreuse.	800	Idem.....	Sain-Bel.....	800
Bally.....	Idem.....	Frontenex.....	1,000	Idem.....	Saint-Pierre-de-Chartreuse.	1,000
M. Cussacé.....	Fact.-boîtier.	Chelan.....	850	Idem.....	Chélan.....	1,000
M ^{lle} Bouthegourd.....	"	Idem.....	Vienne-en-Val.....	800
M ^{me} Favreuc.....	"	Idem.....	Bénot.....	800
M ^{lles} Louveau.....	"	Idem.....	Chaulgnes.....	800
Gérard.....	"	Idem.....	Congy.....	800
MM: Rigault.....	Receveur....	Paris 24.....	4,000	Idem.....	Paris 1.....	4,000
Adam.....	G. P. de di-rection.	Direction des postes de Paris.	3,300	Idem.....	Paris-Vaugirard 75.	3,000
M ^{lles} Dreyfuss.....	Receveuse...	Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.	1,000	Idem.....	Sain-Bel.....	1,000
Argoud.....	Idem.....	Pontvallain.....	1,000	Idem.....	Ouville-la-Rivière..	1,000
Delpech de Frayssinet.	Idem.....	Sain-Bel.....	800	Idem.....	Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.	800
Testou.....	"	Idem.....	Saint-Germain-au-Mont-d'Or.	800
Lambert.....	"	Idem.....	Collonges-au-Mont-d'Or.	800
M ^{me} Froidevaux..	Receveuse...	Vaux-les-Prés.....	1,000	Idem.....	Boussières.....	1,000
v ^o Loury.....	"	Idem.....	Planchez-du-Morvand.	800
M ^{lles} Quévrin.....	Receveuse...	Moyenneville.....	800	Idem.....	Tric-Château.....	800
Demesmay.....	"	Idem.....	Moyenneville.....	800
M ^{me} Guyot de Monserand.	Receveuse...	Fougères-sur-Bièvre.	800	Idem.....	Selles-Saint-Denis.	800
M ^{lles} Armand.....	"	Idem.....	Fressenneville.....	800
Peletier.....	"	Idem.....	Beaucamps-le-Vieux	800
MM: Quinard.....	Receveur....	Blois, préfecture..	3,500	Idem.....	Paris 90.....	3,500
Turquand.....	Recev. princ.	Blois.....	4,000	Idem.....	Blois-Denis-Papin..	4,000
Grand.....	Receveur....	Châtellerault.....	3,000	Recev. princ.	Blôis.....	3,000
M ^{lle} Lambert.....	"	Recev.....	Montigny-sur-Vin-geanne.	800

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITEMENT. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITEMENT. fr.
M ^{lles} Gaugain.....			fr.	Recev.....	Bazoches-sur-Hoë- né.	1,000
Teillier.....	Recev.....	Harnes.....	1,000	<i>Idem</i>	Blandecques.....	1,000
Lecoq.....			"	<i>Idem</i>	Formigny.....	800
Blouet.....			"	<i>Idem</i>	Sainte-Marguerite- de-Vienne.	800
M. Boizieu.....	Recev.....	Puy-de-Serre.....	1,200	<i>Idem</i>	Saint-Christophe-de- Ligneron.	1,200
M ^{lles} Bassac.....			"	<i>Idem</i>	Sainte-Maxime.....	800
Peillard.....	Recev.....	Châtillon-en-Diois..	800	<i>Idem</i>	Donzère.....	800
M. Mignard.....	<i>Idem</i>	Serres.....	1,600	<i>Idem</i>	Barcelonnette.....	1,800
M ^{lle} Corréard.....	<i>Idem</i>	Barcelonnette.....	1,000	<i>Idem</i>	Serres.....	1,000
M ^{mes} veuve Girard..	<i>Idem</i>	Queyras.....	800	<i>Idem</i>	Barcelonnette.....	800
veuve Gillot..			"	<i>Idem</i>	Arrou.....	800
Roche.....	Recev.....	La Bachellerie.....	1,400	<i>Idem</i>	Thiviers.....	1,600
M ^{lles} Pierson.....			"	<i>Idem</i>	Pexonne.....	800
Delapoux de Fro- minville.	Recev.....	Longjumeau.....	1,800	<i>Idem</i>	Montmorency.....	1,800
Marcahier.....	<i>Idem</i>	Charmant.....	800	<i>Idem</i>	Nersac.....	800
M ^{me} Sambuc.....			"	<i>Idem</i>	Châtillon-en-Diois.	800
M ^{lle} Evssartier.....	Recev.....	Montagrier.....	1,000	<i>Idem</i>	La Bachellerie.....	1,000
M ^{me} Delpieux.....	<i>Idem</i>	Ligueil.....	1,400	<i>Idem</i>	Doucé-la-Fontaine..	1,600
M. Froment.....	<i>Idem</i>	Saint-Seurin-de-Ca- dourne.	1,000	<i>Idem</i>	Ligueil.....	1,000
M ^{lles} Saint-Martoire- Laprade.			"	<i>Idem</i>	Saint-Seurin-de-Ca- dourne.	800
Duponchel.....			"	<i>Idem</i>	Montagrier.....	800
MM. Duquenoy.....	Recev.....	Aire-sur-la-Lys.....	2,400	<i>Idem</i>	Guise.....	2,500
Buleux.....	<i>Idem</i>	Saint-Valery-sur- Somme.	2,200	<i>Idem</i>	Aire-sur-la-Lys.....	2,200
Gairot.....	<i>Idem</i>	Wassy-sur-Blaise..	2,200	<i>Idem</i>	Saint-Valery-sur- Somme.	2,200
Michel.....	Receveur du bureau télé- graphiq.	Le Camp-d'Avord..	2,200	<i>Idem</i>	Wassy-sur-Blaise..	2,200
M ^{me} veuve Danizan.			"	<i>Idem</i>	Aventignan.....	800
M ^{lles} Wasselet.....			"	<i>Idem</i>	Bellevaux.....	800
Choffardet.....			"	<i>Idem</i>	Vaux-les-Prés.....	800
Midorge.....			"	<i>Idem</i>	Morilly-en-Villette..	800
Bert.....			"	<i>Idem</i>	Frontenox.....	800
MM. Marchand.....	Com. aux ^{re}	Bourges.....		Surnumér ^{re}	Paris, central.....	"
Brun.....	<i>Idem</i>	Montpellier.....		<i>Idem</i>	Montpellier, central	"
Jézéquel.....	Commis.....	Alençon.....	1,500	Commis.....	Quimper.....	1,500
Géeraert.....	<i>Idem</i>	Lille, central.....	1,800	<i>Idem</i>	Lille, direct. tech- nique.	1,800
Bourdeau.....	<i>Idem</i>	Lille, direct. tech- nique.	2,100	<i>Idem</i>	Lille, central.....	2,100
Berteau.....	<i>Idem</i>	Tarbes.....	1,500	<i>Idem</i>	Bordeaux, central.	1,500
Gourrier.....	<i>Idem</i>	Morez.....	1,500	<i>Idem</i>	Besançon R. P....	1,500
Corre.....	<i>Idem</i>	Brest-Reouvrance..	1,500	<i>Idem</i>	Chartres.....	1,500
Tonard.....	Surnumér ^{re}	Lorient.....	"	Surnumér ^{re}	Brest, central.....	"
Roger.....	Commis.....	Le Mans.....	1,500	Commis.....	Lorient.....	1,500
Neyrial.....	Surnumér ^{re}	Châteauroux.....	"	Surnumér ^{re}	Le Mans.....	"
Lafon.....	Commis.....	Château-d'Oléron..	1,500	Commis.....	Tours-R. P.....	1,500
Dabrigéon.....	<i>Idem</i>	Poissy.....	1,500	<i>Idem</i>	Paris 24.....	1,500
Beaujon.....	<i>Idem</i>	Bourges.....	1,800	<i>Idem</i>	Poissy.....	1,800
Issanchou.....	<i>Idem</i>	Albi.....	1,500	<i>Idem</i>	Bourges.....	1,500
Cubaynes.....	Surnumér.....	Sarlat.....	"	Surnumér ^{re}	Albi.....	"
Joubert.....	Commis.....	Lyon R. P.....	1,800	Commis.....	Sarlat.....	1,800
Vizié.....	<i>Idem</i>	Lyon, central.....	1,500	<i>Idem</i>	Lyon R. P.....	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.
MM. Guénois.....	Commis.....	Dijon R. P.....	fr. 1,500	Commis.....	Lyon, central.....	fr. 1,500
Achard.....	<i>Idem</i>	Beaune.....	1,800	<i>Idem</i>	Dijon R. P.....	1,800
Romagnier.....	<i>Idem</i>	Grenoble.....	1,500	<i>Idem</i>	Beaune.....	1,500
Peysfort.....	<i>Idem</i>	Paris, direct. tech- nique.	2,400	<i>Idem</i>	Paris, Nord, inspec- tion technique.	2,400
Cocu.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,700	<i>Idem</i>	Paris, direction de l'exploitation.	2,700
Mathis.....	Surnumér ^{re} ..	Paris, gare Mont- parnasse.	"	Surnumér ^{re} ..	Pontarlier, gare de contrôle.	"
Jeannerot.....	Commis.....	Pontarlier, gare de contrôle.	2,100	Commis.....	Paris, gare Mont- parnasse.	2,100
Bertrand.....	Surnumér ^{re} ..	Paris 61.....	"	Surnumér ^{re} ..	Paris 22.....	"
Leclère.....	Com. princ..	Paris 11.....	3,000	Com. princ..	Paris 61.....	3,000
Beaudry.....	<i>Idem</i>	Paris 16.....	2,700	<i>Idem</i>	Paris 11.....	2,700
Sandron.....	<i>Idem</i>	Paris, gare du Nord (Etat).	2,700	<i>Idem</i>	Paris 16.....	2,700
Jézéquel.....	Commis.....	Paris, central.....	1,500	Commis.....	Paris, gare du Nord (Etat).	1,500
Dominé.....	<i>Idem</i>	Paris, lignes sou- terraines.	2,100	<i>Idem</i>	Paris, central.....	2,100
le Guillou.....	<i>Idem</i>	En disponibilité...	"	<i>Idem</i>	Quimper.....	1,500
Michel.....	Com. aux ^{re} ..	Bône.....	"	Surnumér ^{re} ..	Soukarras.....	"
Montagne.....	Commis.....	Paris 36.....	2,100	Commis.....	Aurillac.....	2,100
Fontugne.....	<i>Idem</i>	Nîmes.....	2,100	<i>Idem</i>	Paris 36.....	2,100
Hébrard.....	<i>Idem</i>	Narbonne.....	2,100	<i>Idem</i>	Nîmes.....	3,100
Jousselin.....	<i>Idem</i>	Paris, Bourse.....	2,700	<i>Idem</i>	Narbonne.....	2,700
Gillet.....	Com. princ..	Paris, direct. tech- nique.	2,700	Com. princ..	Paris, Bourse.....	2,700
Leclercq.....	<i>Idem</i>	Paris, direction de l'exploitation.	4,000	<i>Idem</i>	Paris, central.....	4,000
Lévy.....	<i>Idem</i>	Paris, central.....	3,000	<i>Idem</i>	Paris 55.....	3,000
Compayré.....	Commis.....	Bordeaux R. P....	1,800	Commis.....	Bordeaux, central..	1,800
Laparre.....	<i>Idem</i>	Cast-Isarrazin....	1,500	<i>Idem</i>	Bordeaux R. P....	1,500
Genin.....	<i>Idem</i>	Quimper.....	1,500	<i>Idem</i>	Tours, gare.....	1,500
Jézéquel.....	<i>Idem</i>	Alençon.....	1,500	<i>Idem</i>	Quimper.....	1,500
du Pac-Marsou- lies.	<i>Idem</i>	Paris, (Direction ré- gionale technique)	1,800	<i>Idem</i>	Paris R. P.....	1,800
Recouvreur....	<i>Idem</i>	Bar-le-Duc.....	1,500	<i>Idem</i>	Troyes.....	1,500
Larcher.....	Surnumér ^{re} ..	Troyes.....	"	Surnumér ^{re} ..	Bar-le-Duc.....	"
Jung.....	Contrôleur..	Paris, lignes sou- terraines.	4,000	Com. princ..	Administ. centrale, matériel.	4,000
Houzeau.....	<i>Idem</i>	Brest, non installé.	3,500	Contrôleur..	Paris, lig. sout... Brest.....	3,500
Godfroy.....	Commis.....	Paris, central.....	2,400	<i>Idem</i>	Ligne du Brésil et de la Plata.	2,500
Broquedis.....	Agent du ser- vice mari- time.	Lig. de l'Indo Chine et de la Nouvelle- Calédonie.	2,400	Agent du ser- vice mari- time.		2,400
Benedetti.....	<i>Idem</i>	Ligne du Mexique et des Antilles.	1,800	<i>Idem</i>	Lig. de l'Indo-Chine et de la Nouvelle- Calédonie.	1,800
Plantier.....	<i>Idem</i>	Ligne du Brésil et de la Plata.	3,600	<i>Idem</i>	Ligne du Mexique et des Antilles.	3,600
Flambard.....	Commis.....	En disponibilité...	"	Commis.....	Paris, central.....	1,500
Chrétien.....	<i>Idem</i>	Tonnerre.....	1,500	<i>Idem</i>	Draguignan.....	1,500
Beaudoin.....	<i>Idem</i>	Paris 51.....	1,500	<i>Idem</i>	Tonnerre.....	1,500
Saintenoy.....	<i>Idem</i>	En disponibilité...	"	<i>idem</i>	Paris 51.....	1,500
Carion.....	Surnumér ^{re} ..	Melun.....	"	Surnumér ^{re} ..	Auxerre.....	"
Castel.....	Commis.....	Marseille, central..	1,500	Commis.....	Melun.....	1,500
Cordier.....	<i>Idem</i>	Aix-les-Bains.....	1,800	<i>Idem</i>	Marseille, central..	1,800
Gourrin.....	<i>Idem</i>	En disponibilité...	"	<i>Idem</i>	Aix-les-Bains.....	1,500
Sagnol.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	Ambulant, ligne du Sud-Ouest.	1,800

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.
MM. Gâté.....	Commis.....	Paris 25.....	fr. 1,800	Commis.....	Paris R. P.....	fr. 1,800
Bouveron.....	<i>Idem</i>	En disponibilité...	"	<i>Idem</i>	Paris 25.....	1,800
Bonnard.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	Lyon-Torreaux....	1,500
Durand.....	<i>Idem</i>	Caen R. P.....	1,500	<i>Idem</i>	Marseille R. P....	1,500
Destot.....	<i>Idem</i>	Rouen-Saint-Sever.	1,500	<i>Idem</i>	Caen R. P.....	1,500
Girard.....	<i>Idem</i>	En disponibilité...	"	<i>Idem</i>	Rouen-Saint-Sever.	1,500
Lauret.....	<i>Idem</i>	Ambulant, ligne du Sud-Ouest.	1,500	<i>Idem</i>	Neuilly-sur-Seine..	1,500
Ranch.....	<i>Idem</i>	Constantine.....	1,500	<i>Idem</i>	Sétif.....	1,500
Maire.....	<i>Idem</i>	Paris 75.....	2,400	<i>Idem</i>	Lille, direction...	2,400
Chable de la Hé- ronnière.	Com. princ.	Caen R. P.....	3,000	Com. princ.	Saint-Malo.....	3,000
Pujot.....	<i>Idem</i>	Vienne.....	3,600	<i>Idem</i>	Mâcon.....	3,600
Lépine.....	<i>Idem</i>	Amiens, central...	2,700	<i>Idem</i>	Dunkerque.....	2,700
Battiger.....	<i>Idem</i>	Epernay.....	3,000	<i>Idem</i>	Vendôme.....	3,000
Penfrat.....	Commis, fais. fonct. de C ^s princ.	Amiens R. P.....	2,400	Commis.....	Rennes.....	2,400
Douay.....	Com. princ.	Amiens, central...	3,000	Com. princ.	Amiens R. P.....	3,000
Viguiet.....	Commis aux ^{rs}	Toulouse, central..	"	Surnumér ^{rs}	Bédarieux.....	"
Henot.....	Commis.....	Avranches.....	1,500	Commis.....	Dieppe.....	1,500
Lecoïnte.....	<i>Idem</i>	Cherbourg.....	1,500	<i>Idem</i>	Avranches.....	1,500
Lascaud.....	<i>Idem</i>	Tulle.....	1,500	<i>Idem</i>	Perigueux.....	1,500
Pérégnaud.....	Surnumér ^{rs}	Péigieux.....	"	Surnumér ^{rs}	Tulle.....	"
Valter.....	Commis.....	Nancy, central....	1,800	Commis.....	Nancy, g. de contrôle	1,800
Feissel.....	Commis aux ^{rs}	Nîmes.....	"	Surnumér ^{rs}	Montpellier.....	"
Mougnard.....	Commis.....	En disponibilité...	"	Commis.....	Nîmes.....	1,800
Lailheugne.....	<i>Idem</i>	Paris 54.....	1,500	<i>Idem</i>	Paris, central....	1,500
Rombrot.....	<i>Idem</i>	Chalon-sur-Saône..	2,100	<i>Idem</i>	Paris 54.....	2,100
Leblanc.....	<i>Idem</i>	En disponibilité...	"	<i>Idem</i>	Chalon-sur-Saône..	1,800
Dubois.....	<i>Idem</i>	Lille, central....	1,500	<i>Idem</i>	Amiens, central...	1,500
Vanlande.....	<i>Idem</i>	En disponibilité...	"	<i>Idem</i>	Lille, central....	1,500
Jouglà.....	Surnumér ^{rs}	Aix (Provence)...	"	Surnumér ^{rs}	Port-de-la-Nouvelle.	"
Guiraldenq.....	Commis.....	En disponibilité...	"	Commis.....	Aix (Provence)...	1,500
Lemassou.....	Com. princ.	Dijon.....	3,300	Com. princ.	Bordeaux, central..	3,300
Maillard.....	Commis.....	Service des lignes souterraines.	2,700	Commis.....	Dijon, central....	2,700
Touvet.....	<i>Idem</i>	En disponibilité...	"	<i>Idem</i>	Paris, Caisse d'ép..	1,500
Morize.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Bœuf.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Auclerc.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	Nice R. P.....	1,500
Garin.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	Aix (Provence)...	1,800
de Brémoy.....	Com. princ.	Rennes.....	3,300	Com. princ.	Blois, Denis-Papin.	3,300
Dassier.....	<i>Idem</i>	Angoulême (non ins- tallé).	3,300	<i>Idem</i>	Nantes, central....	3,300
Pujol.....	Commis.....	Pamiers.....	2,700	Commis.....	Carcassonne.....	2,700
Durin.....	<i>Idem</i>	Carcassonne.....	1,500	<i>Idem</i>	Pamiers.....	1,500
Cristofini.....	<i>Idem</i>	Marseille R. P....	1,800	<i>Idem</i>	Bastia.....	1,800
Bernadet.....	<i>Idem</i>	Saint-Florent.....	1,800	<i>Idem</i>	Marseille R. P....	1,800
Palinacci.....	<i>Idem</i>	Marseille, central..	1,800	<i>Idem</i>	Saint-Florent.....	1,800
Mounet.....	<i>Idem</i>	En disponibilité...	"	<i>Idem</i>	Marseille, central..	1,500
Duroudier.....	<i>Idem</i>	Angoulême R. P....	1,800	<i>Idem</i>	Angoulême, gare de contrôle.	1,800
Caillavet.....	<i>Idem</i>	Angoulême, gare de contrôle.	1,800	<i>Idem</i>	Angoulême R. P....	1,800
Leclerc.....	<i>Idem</i>	Fécamp.....	1,500	<i>Idem</i>	Caen, central....	1,500
Le Gac.....	<i>Idem</i>	Caen, central....	1,500	<i>Idem</i>	Fécamp.....	1,500
Rousseau.....	<i>Idem</i>	Orléans R. P....	2,100	<i>Idem</i>	Paris, central....	2,100
Moreau.....	<i>Idem</i>	Paris, central....	1,500	<i>Idem</i>	Orléans R. P....	1,500
Borie.....	<i>Idem</i>	En disponibilité...	"	<i>Idem</i>	Lyon, central....	1,800

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.
MM. Genevet	Commis	En disponibilité....	fr.	Commis.....	Lyon, central.....	1,500
Guibal	Surnumer ^{re}	Idem.....	"	Surnumer ^{re}	Marseille, central..	"
Jouclard.....	Com. aux ^{re}	Lyon, central.....	"	Idem.....	sur place.....	"
Morizot.....	Surnumer ^{re}	Grenoble.....	"	Commis.....	Idem.....	1,500
Le Goff.....	Idem.....	Bordeaux, Bourse..	"	Idem.....	Idem.....	1,500
André.....	Idem.....	Falaise.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Favier.....	Idem.....	Dijon, central.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Rouaud.....	Idem.....	Paris 35.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Coulon.....	Idem.....	Troyes.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Barreau.....	Idem.....	Toulouse, central..	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Blanquet.....	Commis.....	Idem.....	2,400	Idem.....	Saint-Etienne-Ba- douillère.	2,400
Roques.....	Idem.....	Bordeaux-Chartrons	1,500	Idem.....	Toulouse, central..	1,500
Hébrard.....	Idem.....	Dax.....	1,800	Idem.....	Bordeaux-Chartrons.	1,800
Giroir.....	Idem.....	Guéret.....	1,500	Idem.....	Clermont-Ferrand..	1,500
Lavaud.....	Idem.....	Clermont-Ferrand..	2,100	Idem.....	Guéret.....	2,100
Ginières.....	Idem.....	Agen.....	1,500	Idem.....	Bordeaux, central..	1,500
Abadio.....	Idem.....	Bordeaux, central.	1,500	Idem.....	Agen.....	1,500
Lainé.....	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Rouen, central.....	1,500
Roy.....	Surnumer ^{re}	Villefranche-s-Saône	"	Surnumer ^{re}	Lyon, central.....	"
Gammont.....	Commis.....	En disponibilité...	"	Commis.....	Villefranche-s-Saône.	1,500
Beau.....	Idem.....	Paris 13.....	2,700	Idem.....	Paris, 67.....	2,700
Blanc.....	Idem.....	En disponibilité...	1,500	Idem.....	Paris 15.....	1,500
Bottolier-Dépo	Com. princ.	Rouen.....	2,700	Idem.....	Caen R. P.....	2,700
Quibeuf.....	Commis.....	Paris R. P. (Départ.)	1,800	Idem.....	Paris R. P. (Trans- bordement.)	1,800
Ancelmo.....	Idem.....	Paris 2.....	1,500	Idem.....	Paris R. P. (Départ.)	1,500
Marty.....	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Paris 2.....	1,800
Goiset.....	Idem.....	Sédentaire, ligne du Nord-Ouest.	1,500	Idem.....	Ambulant, même ligne.	1,500
Virenquo.....	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Sédentaire, ligne du Nord-Ouest.	1,500
Dassiou.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ambulant, ligne du Sud-Ouest.	1,500
Cambriels.....	Idem.....	Ambulant, ligne du Nord.	1,500	Idem.....	Paris 51.....	1,500
Thoury.....	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Ambulant, ligne du Nord.	1,500
Pradel.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 75.....	1,500
Marty.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ambulant, ligne du Sud-Ouest.	1,500
Labauomo.....	Idem.....	Idem.....	1,800	Idem.....	Idem.....	1,800
Gérard.....	Idem.....	Paris 70.....	1,500	Idem.....	Paris R. P. (Départ.)	1,500
Hayes.....	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Paris 70.....	1,500
Mardon.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Châteauroux.....	1,500
Gruyer.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Lille-Saint-Martin..	1,800
Gostes.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 48.....	1,500
Paradis.....	Surnumer ^{re}	Paris 77.....	"	Surnumer ^{re}	Paris R. P.....	"
Chamier.....	Commis.....	En disponibilité...	"	Commis.....	Paris 77.....	1,500
Villeyroy.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 79.....	1,800
Repelin.....	Idem.....	Lyon, central.....	1,500	Idem.....	Dole.....	1,500
Eymery.....	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Lyon, central.....	1,500
Haurie.....	Surnumer ^{re}	Bordeaux-Bastide..	"	Surnumer ^{re}	Arcachon.....	"
Chauchard.....	Idem.....	Gien.....	"	Idem.....	Fontainebleau.....	"
Purguète.....	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Brassac.....	"
Sieard.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Nièvre.....	"
Vebre.....	Commis.....	Carpontras.....	1,800	Commis.....	Marseille R. P.....	1,800
Blanc.....	Idem.....	Marseille R. P.....	1,500	Idem.....	Carpentras.....	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.
MM. Tonard.....	Surnumér ^{re} .	Brest, central.....	"	Commis.....	Brest, poste.....	1,500
Plougoulin....	Idem.....	Brest, poste.....	"	Surnumér ^{re} ..	Brest, central.....	"
Roux (Jean) ..	Idem.....	Argelès.....	"	Commis.....	Toulouse, central..	1,500
Ducasse (Jean).	Idem.....	Toulouse, central..	"	Surnumér ^{re} ..	Argelès.....	"
Counord.....	Idem.....	Bordeaux, central..	"	Commis.....	Bordeaux R. P....	1,500
Fortage.....	Idem.....	Bordeaux R. P....	"	Surnumér ^{re} ..	Bordeaux, central..	"
Ferragut.....	Idem.....	Fontainebleau.....	"	Commis.....	Melun.....	1,500
Bourgeois.....	Idem.....	Melun.....	"	Surnumér ^{re} ..	Fontainebleau.....	"
Fulcrand.....	Idem.....	Narbonne.....	"	Commis.....	Montpellier R. P..	1,500
Cazalet.....	Idem.....	Montpellier.....	"	Surnumér ^{re} ..	Narbonne.....	"
Barrière.....	Idem.....	Limoges.....	"	Commis.....	Angoulême.....	1,500
Lalanne.....	Idem.....	Angoulême.....	"	Surnumér ^{re} ..	Limoges.....	"
Dubay.....	Idem.....	Limoges.....	"	Commis.....	Bordeaux R. P....	1,500
Ducaud.....	Idem.....	Bordeaux R. P....	"	Surnumér ^{re} ..	Limoges.....	"
Gire.....	Idem.....	Caen, central.....	"	Commis.....	Falaise.....	1,500
Crocqueville..	Idem.....	Falaise.....	"	Surnumér ^{re} ..	Caen, central.....	"
Cadiou.....	Idem.....	Rennes, central...	"	Commis.....	Rennes R. P.....	1,500
Boucher.....	Idem.....	Rennes R. P.....	"	Surnumér ^{re} ..	Rennes, central...	"
Bouveron.....	Commis.....	Paris 25.....	1,800	Commis.....	Ambulant, ligne de Lyon.	1,800
Brunet.....	Idem.....	En disponibilité..	"	Idem.....	Paris, 25.....	1,500
Gaugoant.....	Idem.....	Sédentaire, ligne de l'Ouest.	1,500	Idem.....	Ambulant, même ligne.	1,500
Costant.....	Idem.....	En disponibilité..	"	Idem.....	Sédentaire, ligne de l'Ouest.	1,500
Viot.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Soissons.....	1,800
Conier.....	Surnumér ^{re} ..	Belfort, faubourg des Ancêtres.	"	Surnumér ^{re} ..	Belfort, ville.....	"
Gustave-Mayer.	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Epinal, r. d'Arches.	"
Cruciani.....	Idem.....	Paris 40.....	"	Idem.....	Paris 15.....	"

